COMMUNIQUE:

VGE demande d'évaluer les conséquences du choix des éoliennes.

Le Président Valéry Giscard d'Estaing a installé un Comité d'orientation stratégique qui, à la suite des initiatives et de l'action de la Fédération Environnement Durable, se propose d'évaluer les conséquences du choix de l'énergie éolienne en France et en Europe.

Ce Comité s'est réuni pour la première fois le 4 juin 2008 à Paris, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing.

Y participaient:

- M. Marcel Boiteux, président d'honneur d'EDF
- M. Henri de Raincourt, sénateur de l'Yonne
- M. Philippe Marini, sénateur de l'Oise et rapporteur général de la Commission des Finances du Sénat
- M. Christian Gérondeau, ingénieur Général des Ponts et Chaussées
- M. Jean-Louis Butré, président de la Fédération Environnement Durable (FED)
- M. Christian Stoffaes, ingénieur général des Mines
- M. Didier Wirth, président du Comité des Parcs et Jardins de France
- Mme Madeleine Dubois, conseiller général de Haute Loire

Les membres du Comité ont notamment souhaité :

1/ **Que soient établies des données chiffrées objectives et incontestables** permettant de dresser un bilan prévisionnel exact de toutes les conséquences environnementales et économiques, notamment budgétaires, qu'engendre ce mode de production d'électricité en France.

Il s'agit, en effet, d'une dimension importante de notre politique énergétique qui affecte la préservation de nos paysages et de nos sites sur tout le territoire.

- 2/ Qu'un tel bilan fasse obligatoirement apparaître, en toute transparence, le montant des surcoûts supportés par EDF et donc par l'Etat et les autres actionnaires, les contribuables et les consommateurs; et que soit étudié dans quelle mesure le rachat obligatoire par EDF de l'électricité éolienne n'occasionne pas des profits manifestement excessifs pour les sociétés exploitantes.
- 3/ Que l'Etat apporte des précisions sur les opérations financières que les activités de ce secteur viennent de permettre, en particulier lors de cessions ou d'acquisitions d'entreprises, opérations semble t-il très profitables et qui expliquent sans doute l'achat d'espaces publicitaires onéreux dans les grands média.
- 4/ Que les projets d'installation d'éoliennes fassent l'objet d'une information sérieuse, complète et équilibrée des habitants, qui pourraient même être consultés en la matière comme le souhaite la proposition de loi déposée à cet effet au Sénat par M. Philippe Marini.